

PREPARATION DE LA SORTIE DE CONFINEMENT
Lettre d'informations citoyens de Valserhône
n°6 - publiée le 11/05/2020

Chères valserhônaises, chers valserhônais,

L'activité reprend.

Les écoles de Valserhône ré-ouvrent jeudi, évidemment progressivement, et de manière singulière et très protégée, mais c'est déjà un début de reprise ! La Commune de Valserhône a travaillé en concertation avec les services de l'Education Nationale pour permettre un retour des enfants dans les meilleures conditions sanitaires et de sécurité possibles.

Les plus petits reprennent également le chemin de la crèche, eux aussi sous consignes strictes d'hygiène.

Les marchés, uniquement alimentaires, reviennent à Châtillon et Bellegarde là encore sous respect des mesures.

Petit à petit tout va se remettre en route, mais ... patience et prudence. Rien ne sera rouvert au public si les conditions sanitaires ne sont pas garanties. Nous y serons particulièrement vigilants.

Et puis, au-delà des services municipaux, dont je tiens à remercier les agents pour leur mobilisation, la vraie bonne nouvelle vient de la ré-ouverture des commerces de proximité. Cette impression étrange d'un long dimanche trop calme va enfin s'arrêter !

Là encore, les choses seront différentes. Les accueils clients seront soumis à des mesures sanitaires, mais c'est bien là que la notion de proximité et de taille humaine va prendre toute sa dimension personnalisée et rassurante.

L'économie locale est terriblement impactée par cette crise. Le désarroi des chefs d'entreprises est immense. J'en appelle à notre sens citoyen pour préférer aux géants du net ou aux centres commerciaux des grandes métropoles, vos commerçants, artisans et producteurs locaux. Ces 2 mois nous ont montré à quel point une ville sans activité commerciale est une ville morte. Une pensée bien sûr pour les activités de restauration et bar qui elles continuent de souffrir encore, mais ne cessent d'innover en proposant du prêt à emporter ! Nous avons hâte de vous retrouver.

Je veux encore remercier avec solennité tous les professionnels de santé, et les collaborateurs de tous les secteurs d'activités publiques, privées et associatives qui ont œuvré pendant cette crise. Le déconfinement ne doit en rien nous les faire oublier.

Merci infiniment également à vous tous qui avez respecté ce confinement pas si simple à vivre.

Cette épidémie nous oblige à garder nos distances mais nous montre à quel point nous sommes tous interdépendants !

Je vous souhaite à tous une bonne reprise et je vous implore de prendre soin de vous en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires. Soyons tous responsables et solidaires. Bonne reprise !

Régis Petit - Maire de Valserhône



Ré-ouverture progressive des écoles de Valserhône

Informations au 07/05/20

Les informations ci-dessous sont valables du 11 au 31 mai, première période de ré-ouverture progressive des écoles. Elles sont également soumises à toute modification imposée par l'évolution de l'épidémie et les consignes qui seront données par le Gouvernement. Actuellement l'Ain est en zone verte.

Priorité de cette reprise scolaire : permettre aux enfants de progresser et d'avancer vers les notions essentielles à maîtriser.

Décisions prises en concertation avec la Commune de Valserhône et sous l'autorité de Madame et Monsieur les Inspecteurs de l'Education Nationale en charge des circonscriptions de Bellegarde et Gex-Sud.

Organisation générale

- Aménagement des espaces, nettoyage et désinfection complets des locaux du 11 au 13 mai.
- **Jeuudi 14 mai** : accueil des enfants de GS, CP et CM2 en priorité (en fonction des effectifs prévisionnels recensés au 7 mai, les directeurs d'écoles peuvent proposer d'ouvrir des places dans d'autres niveaux), ainsi que les enfants des personnels prioritaires, les enseignants, les AESH et le personnel communal affecté aux missions scolaires. Pour tout renseignement, contactez la direction d'école de votre enfant.
- En application du protocole sanitaire national, il est interdit aux parents de pénétrer dans l'enceinte de l'école.

Organisation de chaque école

- Les modalités d'organisation pédagogique proposées dans chaque école par l'équipe enseignante sont données aux parents concernés : nombre d'élèves par classe, horaires d'entrée/sortie ...

Coopération indispensable parents / enfants / équipe pédagogique

- Nous avons besoin les uns des autres pour réussir cette reprise inédite.
- **Expliquez les gestes barrière aux enfants et l'importance de les respecter, pour lui et pour les autres.**
- Donnez à votre enfant des mouchoirs en papier jetables ainsi qu'un rouleau d'essuie-tout pour le séchage des mains.
- **Surveillez avec rigueur l'apparition de symptômes chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école. La température doit être inférieure à 37,8°C.**
- En cas de symptômes chez un élève ou un personnel, il ne sera pas possible de fréquenter l'école.
- Si un cas d'infection devait se déclarer, l'enfant sera isolé et ses parents devront venir le récupérer sans délai à l'école.
- Vous devrez veiller à ce que votre enfant se lave les mains avant de partir à l'école.
- **Les lavages des mains en partant de la maison et dès l'arrivée à l'école sont obligatoires.**



Demi-pension

- La Commune de Valserhône organise une restauration scolaire spécifique et facultative au sein de l'école.
- repas froid servi aux enfants dans les salles de classes
- protocole de nettoyage des tables mis en place
- prix unique du repas 3.10 €
- Pour bénéficier du repas de midi, inscription obligatoire : guichetunique@valserhone.fr
- Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, interdiction aux enfants d'apporter leur propre repas.

Transports scolaires

- Aucun transport scolaire n'est assuré jusqu'à nouvel ordre, en tout cas jusqu'au 31 mai.

Accueils péri-scolaires organisés

- De 7h30-8h30 et de 16h30 à 17h30
- Accueil gratuit et encadré par des agents périscolaires de Valserhône.
- Inscription obligatoire par mail à l'adresse suivante : guichetunique@valserhone.fr

A faire au plus vite !

- Décider de remettre ou pas l'enfant à l'école. Décision ferme pour les 3 semaines à venir.
- Donner réponse directement à l'enseignant.
- Si retour à l'école et si nécessaire, inscrire l'enfant pour le repas de midi et les temps péri-scolaires : guichetunique@valserhone.fr

Cette reprise d'école est exceptionnelle dans toutes ses dimensions.

Elle sera réussie grâce à l'implication de tous !



REPRISE DES MARCHES

Les marchés reprennent le 14 mai à Bellegarde et le 20 mai à Châtillon, mais **UNIQUEMENT pour les producteurs et commerçants de produits ALIMENTAIRES.**

Les aménagements obligatoires pour respecter les consignes sanitaires et gestes barrière, rendent actuellement impossible l'accueil des commerçants non alimentaires.

Les gestes barrières, mesures de distanciation sociale et consignes d'hygiène devront être respectées tant par les commerçants eux-mêmes que par les consommateurs.

Merci de respecter toutes les recommandations afin que le marché se déroule dans les meilleures conditions possibles. Des adaptations seront apportées en fonction du fonctionnement des marchés la semaine prochaine.



REPRISE DES HORAIRES

Depuis ce matin, les lignes A et B du réseau Mobi'Vals reprennent aux horaires habituels (avant confinement). Sur les services les plus chargés un bus supplémentaire sera prévu afin que les mesures de distanciations sociales et gestes barrières puissent être respectées dans les véhicules.

Les transports scolaires sont supprimés jusqu'à nouvel ordre.

Le port du masque est obligatoire dans les bus. La RDTA met en place un protocole de désinfection des véhicules et protection de ses conducteurs.

Les TAD et TAD Access restent limités aux seuls déplacements liés aux besoins alimentaires et pharmacie.

Mobi'Vals reste gratuit jusqu'à fin mai.

CONTINUEZ A LIMITEZ VOS DEPLACEMENTS AU STRICT NECESSAIRE ET RESPECTEZ LES GESTES BARRIERE ENTRE USAGERS ET AVEC LES CONDUCTEURS.



Mise en veille du centre Covid-19

L'activité du Centre Covid-19 mis en place par la CPTS Valserhône étant désormais réduite, les membres de la CPTS ont décidé de le mettre en veille. Bien entendu, l'ensemble des professionnels reste mobilisé pour le cas où d'autres actions devraient se mettre en place ultérieurement.

En cas de symptômes Covid ou pour toute autre pathologie, il convient de contacter les médecins traitants ou d'appeler le 15.

La CPTS Valserhône remercie l'ensemble des entreprises qui ont répondu à son appel aux dons de matériels de protection en début d'épidémie. Ce matériel est régulièrement distribué aux professionnels intervenants médicaux et para-médicaux.

Ré-ouverture des médiathèques municipales

Elles ont été réclamées par les citoyens pendant le confinement ... les 3 médiathèques de la commune vont bientôt ré-ouvrir.

Les bibliothécaires préparent la reprise et mettent en place toutes les consignes et protocoles sanitaires imposés pour ce type d'activité.

Il faut organiser le retour des livres confinés chez leurs lecteurs depuis 2 mois, organiser les modalités de prêts de livres, savoir accueillir les usagers dans des conditions de sécurité optimales, bref, les choses se mettent place et les médiathèques devraient ré-ouvrir dans les tout prochains jours. Plus d'infos très bientôt !



Modalités d'accueil des administrés

Depuis aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre, l'accueil des administrés dans les services municipaux de Valserhône se fera UNIQUEMENT sur rendez-vous.

Les rendez-vous peuvent pris en ligne sur le site de Valserhône : www.valserhone.fr, ou par téléphone aux numéros ci-dessous :

- > Mairie de Valserhône - accueil général : 04 50 56 60 60 ouverte aux horaires habituels SAUF LE SAMEDI MATIN JUSQU'A NOUVEL ORDRE.
- > Service Education : 06 14 65 97 36
- > Centre technique municipal : 04 82 53 94 74
- > Service social - CCAS : 04 50 56 60 72
- > Service urbanisme : 04 50 56 60 64
- > Vie associative : 04 50 56 05 92
- > Police intercommunale : 04 50 56 60 77
- > Mairie annexe de Châtillon : 04 50 59 74 94 ouverte du lundi au vendredi - 8h30-12h00 / 13h30-17h30
- > Mairie annexe de Lancrans : 04 50 48 15 88 ouverte mardi: 8h30-12h - mercredi: 13h30-17h - jeudi: 8h30-12h - vendredi: 8h30-12h

Les locaux municipaux sont agencés et organisés pour respecter les consignes de gestion des flux et les mesures de distanciations sociales. Nous vous invitons à différer de quelques temps encore toute demande non urgente.

